

Communauté de communes

Ardèche Rhône Coiron

Compte-rendu
du Conseil Communautaire du 23 janvier 2017 à 18H00,
Salle des fêtes de la commune de Rochemaure.

PRESENTS :

NOM	FONCTION	ORGANISME
BERNARD Alain	Maire-Délégué Communautaire.	Mairie Saint Lager Bressac.
BOUNIARD Philippe	Conseiller Municipal-Délégué Communautaire.	Mairie d'Alba La Romaine.
BOSQUET Christian	Maire-Délégué Communautaire.	Mairie d'Aubignas.
BOYER Yves	Maire-Délégué Communautaire	Mairie de Baix.
BRESOLIN Thierry	Conseiller Municipal-Délégué Communautaire.	Mairie de Le Teil.
BUTOT Olivier	Conseiller Municipal-Délégué Communautaire.	Mairie de Le Teil.
CHAMBERT Yves	Conseiller Municipal-Délégué Communautaire.	Mairie de Le Teil.
COTTA Rachel	Conseillère Municipale-Déléguée Communautaire.	Mairie de Le Teil.
COTTA Robert	Maire-Délégué Communautaire.	Mairie de Cruas.
CUER Eric	Maire-Délégué Communautaire.	Mairie de Meysse.
CURTIUS-LANDRAUD Patricia	Adjointe-Déléguée Communautaire.	Mairie de Le Teil.
DUSSERRE Marc	Maire-Délégué Communautaire	Mairie de Saint Pierre La Roche.
GALAMIEN Nathalie	Conseillère Municipale-Déléguée Communautaire.	Mairie de Le Teil.
GRIFFE Gérard	Conseiller Municipal-Délégué Communautaire.	Mairie de Le Teil.
HAOND Claudette	Conseillère Municipale-Déléguée Communautaire.	Mairie de Cruas.
JIMENEZ René	Adjoint-Délégué Communautaire.	Mairie de Rochemaure.
JOUVE Michel	Adjoint-Délégué Communautaire	Mairie de Le Teil.
LAUSSEL Marie-Josèphe	Adjointe-Déléguée Communautaire.	Mairie de Meysse.
LAMBERT Adèle	Adjointe-Déléguée Communautaire.	Mairie de Rochemaure.
LEBRAT Jacques	Maire-Délégué Communautaire.	Mairie de Valvignères.
LECERF Christian	Maire-Délégué Communautaire.	Mairie de Rochemaure.
MAZELLIER Noëlle	Conseillère Municipale-Déléguée Communautaire.	Mairie de Le Teil.
MICHEL Jean-Paul	Conseiller Municipal-Délégué Communautaire.	Mairie de Le Teil.
MORELLI Pierre	Conseiller Municipal-Délégué Communautaire.	Mairie de Cruas.
NOËL Bernard	Adjoint-Délégué Communautaire.	Mairie de Le Teil.
PALIX Dominique	Maire-Déléguée Communautaire.	Mairie de Saint Symphorien Sous Chomérac.
PECHOUX Jean-Marie	Adjoint-Délégué Communautaire.	Mairie de Cruas.
PETTJEAN Gilbert	Maire-Délégué Communautaire.	Mairie de Saint-Thomé.
PEVERELLI Olivier	Maire-Délégué Communautaire.	Mairie de Le Teil.
POLLARD BOULOGNE Annie	Maire-Déléguée Communautaire.	Mairie de Saint-Bauzile.
ROBERT Jean	Maire-Déléguée Communautaire.	Mairie de Saint Martin Sur Lavezon.
SAVATIER Paul	Maire-Délégué Communautaire.	Mairie de Saint Vincent de Barrès.
TESTON Joël	Adjoint-Délégué Communautaire.	Mairie d'Alba La Romaine.
TOLFO Pascale	Adjointe-Déléguée Communautaire.	Mairie de Le Teil.
OZIL Guillaume	Directeur Général des Services	EPCI Ardèche Rhône Coiron.
BOICHON Gilles	Directeur Général Adjoint des Services	EPCI Ardèche Rhône Coiron.

Secrétaire de séance : Madame Marie Joséphe LAUSSEL.

Absentes excusées : Madame carole DOLARD.

Absents excusés avec procuration :

Madame Christine D'ALOÏA absente excusée a donné procuration à Monsieur Robert COTTA.

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de la commune de Rochemaure sous la Présidence de Monsieur Eric CUER, Président.

Le Compte rendu du Conseil Communautaire du 16/01/2017 a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

Madame Marie-Josèphe LAUSSEL Adjointe au Maire de la Commune de Meysse et déléguée communautaire a été désignée comme secrétaire de séance.

Monsieur Eric CUER, Président de la Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron est ensuite passé au premier point de l'ordre du jour portant sur l'élection de neufs vice-présidents. Il a rappelé que la séance du 16/01/2017 avait porté sur l'élection du Président, la fixation du nombre de vice-présidents à dix et l'élection du 1^{er} vice-président.

Il a ensuite invité le conseil communautaire à procéder à l'élection de neufs vice-présidents en précisant que les vice-présidents étaient élus selon les mêmes modalités que le Président (article L.2122-4, L. 2122-7 et L.21-22-7-1 du CGCT applicables aux EPCI conformément à l'article L5211-2 du CGCT).

Le Conseil Communautaire a désigné comme assesseurs Messieurs Olivier BUTOT et Jean ROBERT pour constituer le bureau.

Election de neufs vice-présidents :

Election du deuxième vice-président :

Madame Dominique PALIX s'est portée candidate à la deuxième Vice-Présidence de la Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron.

Il a ensuite été procédé dans les mêmes formes que celles prévues pour l'élection du Président, sous la Présidence de Monsieur Eric CUER Président, à l'élection du deuxième vice-président.

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats ont été les suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants (enveloppes déposées dans l'urne) : 35

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Art L66 du code électoral) : 1

Nombre de bulletins blancs : 3

Suffrages exprimés : 31

Majorité absolue : 16

Candidat(s)	Nombre de suffrages obtenus	
	En Chiffres	En Lettres
Dominique PALIX	31	Trente et un.

Madame Dominique PALIX ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée deuxième Vice-Président, et a été installée.

Madame Dominique PALIX a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Election du troisième vice-président :

Madame Rachel COTTA et Monsieur Olivier PEVERELLI se sont portés candidats à la troisième Vice-Présidence de la Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron.

Il a ensuite été procédé dans les mêmes formes que celles prévues pour l'élection du Président, sous la Présidence de Monsieur Eric CUER Président, à l'élection du troisième vice-président.

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats ont été les suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
Nombre de votants (enveloppes déposées dans l'urne) : 35
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Art L66 du code électoral) : 0
Nombre de bulletins blancs : 3
Suffrages exprimés : 32
Majorité absolue : 17

Candidat(s)	Nombre de suffrages obtenus	
	En Chiffres	En Lettres
Rachel COTTA	5	Cinq.
Olivier PEVERELLI	27	Vingt Sept.

Monsieur Olivier PEVERELLI ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé troisième vice-Président, et a été installé.

Monsieur Olivier PEVERELLI a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Election du quatrième vice-président :

Monsieur Yves BOYER s'est porté candidat à la quatrième Vice-Présidence de la Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron.

Il a ensuite été procédé dans les mêmes formes que celles prévues pour l'élection du Président, sous la Présidence de Monsieur Eric CUER Président, à l'élection du quatrième vice-président.

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats ont été les suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
Nombre de votants (enveloppes déposées dans l'urne) : 35
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Art L66 du code électoral) : 0
Nombre de bulletins blancs : 3
Suffrages exprimés : 32
Majorité absolue : 17

Candidat(s)	Nombre de suffrages obtenus	
	En Chiffres	En Lettres
Yves BOYER	32	Trente-deux.

Monsieur Yves BOYER ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé quatrième vice-Président, et a été installé.

Monsieur Yves BOYER a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Election du cinquième vice-président :

Monsieur Gilbert PETITJEAN s'est porté candidat à la cinquième Vice-Présidence de la Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron.

Il a ensuite été procédé dans les mêmes formes que celles prévues pour l'élection du Président, sous la Présidence de Monsieur Eric CUER Président, à l'élection du cinquième vice-président.

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats ont été les suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
Nombre de votants (enveloppes déposées dans l'urne) : 35
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Art L66 du code électoral) : 0
Nombre De bulletins blancs : 2
Suffrages exprimés : 33
Majorité absolue : 17

Candidat(s)	Nombre de suffrages obtenus	
	En Chiffres	En Lettres
Gilbert PETITJEAN	33	Trente Trois.

Monsieur Gilbert PETITJEAN ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé cinquième vice-Président, et a été installé.

Monsieur Gilbert PETITJEAN a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Election du sixième vice-président :

Monsieur Robert COTTA s'est porté candidat à la sixième Vice-Présidence de la Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron.

Il a ensuite été procédé dans les mêmes formes que celles prévues pour l'élection du Président, sous la Présidence de Monsieur Eric CUER, Président à l'élection du sixième vice-président.

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats ont été les suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
Nombre de votants (enveloppes déposées dans l'urne) : 35
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Art L66 du code électoral) : 1
Nombre de bulletins blancs : 4
Suffrages exprimés : 30
Majorité absolue : 16

Candidat(s)	Nombre de suffrages obtenus	
	En Chiffres	En Lettres
Robert COTTA	30	Trente.

Monsieur Robert COTTA ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé sixième vice-Président, et a été installé.
Monsieur Robert COTTA a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Election du septième vice-président :

Monsieur Christian BOSQUET s'est porté candidat à la septième Vice-Présidence de la Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron.

Il a ensuite été procédé dans les mêmes formes que celles prévues pour l'élection du Président, sous la Présidence de Monsieur Eric CUER Président, à l'élection du septième vice-président.

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats ont été les suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
Nombre de votants (enveloppes déposées dans l'urne) : 35
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Art L66 du code électoral) : 1
Nombre de bulletins blancs : 1
Suffrages exprimés : 33
Majorité absolue : 17

Candidat(s)	Nombre de suffrages obtenus	
	En Chiffres	En Lettres
Christian BOSQUET	33	Trente Trois.

Monsieur Christian BOSQUET ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé septième vice-Président, et a été installé.

Monsieur Christian BOSQUET a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Election du huitième vice-président :

Monsieur Paul SAVATIER s'est porté candidat à la huitième Vice-Présidence de la Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron.

Il a ensuite été procédé dans les mêmes formes que celles prévues pour l'élection du Président, sous la Présidence de Monsieur Eric CUER Président, à l'élection du huitième vice-président.

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats ont été les suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
Nombre de votants (enveloppes déposées dans l'urne) : 35
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Art L66 du code électoral) : 3
Nombre de bulletins blancs : 7
Suffrages exprimés : 25
Majorité absolue : 13

Candidat(s)	Nombre de suffrages obtenus	
	En Chiffres	En Lettres
Paul SAVATIER	25	Vingt Cinq

Monsieur Paul SAVATIER ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé huitième vice-Président, et a été installé.
Monsieur Paul SAVATIER a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Election du neuvième vice-président :

Madame Annie POLLARD-BOULOGNE et Monsieur Joël TESTON se sont portés candidats à la neuvième Vice-Présidence de la Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron.

Il est ensuite été procédé dans les mêmes formes que celles prévues pour l'élection du Président, sous la Présidence de Monsieur Eric CUER Président, à l'élection du neuvième vice-président.

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats ont été les suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
Nombre de votants (enveloppes déposées dans l'urne) : 35
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Art L66 du code électoral) : 5
Nombre de bulletins blancs : 6
Suffrages exprimés : 24
Majorité absolue : 13

Candidat(s)	Nombre de suffrages obtenus	
	En Chiffres	En Lettres
Annie POLLARD BOULOGNE	5	Cinq
Joël TESTON	19	Dix Neuf

Monsieur Joël TESTON ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé neuvième vice-Président, et a été installé.
Monsieur Joël TESTON a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Election du dixième vice-président :

Monsieur René JIMENEZ s'est porté candidat à la dixième Vice-Présidence de la Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron.

Il a ensuite été procédé dans les mêmes formes que celles prévues pour l'élection du Président, sous la Présidence de Monsieur Eric CUER, Président, à l'élection du dixième vice-président.

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats ont été les suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
Nombre de votants (enveloppes déposées dans l'urne) : 35
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Art L66 du code électoral) : 1
Nombre de bulletins blancs : 5
Suffrages exprimés : 29
Majorité absolue : 15

Candidat(s)	Nombre de suffrages obtenus	
	En Chiffres	En Lettres
René JIMENEZ	29	Vingt neuf

Monsieur René JIMENEZ ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé dixième vice-Président, et a été installé.
Monsieur René JIMENEZ a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Monsieur Eric CUER, Président de la Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron a ensuite présenté les délégations qu'il souhaitait effectuer aux vice-présidents élus celle-ci se déclinant comme suit :

VICE-PRESIDENTS	DELEGATIONS	Sous-détail des délégations
Bernard NOËL (1er VP)	Culture/Outils Culturels.	Cinéma, Réseau de lecture publique, bibliothèques... SMAC Actions, Animations et partenariats culturels. Dispositif Education Artistique et Culturelle. Dispositif Territoire Lecture.
Dominique PALIX (2ème VP)	Action Sociale	
	Petite-Enfance-Jeunesse	Structures multi-accueil petite-enfance. Relais Assistantes Maternelles. Lieu d'Accueil Enfants Parents. Jeunesse (Volet extra-scolaire, accueils de loisirs...)
	Restauration Collective	Production des repas scolaire et centres de loisirs. Portage de repas à domicile. Circuits courts d'approvisionnement.
Olivier PEVERELLI (3ème VP)	Politique de la ville-ANRU.	Suivi en lien avec le chef de projet et les partenaires des études, programmation des actions, suivi montage convention opérationnelle ANRU portant sur la définition des actions.
Yves BOYER (4ème VP)	Développement Economique, Artisanat, Commerce, Agriculture.	Aménagement, création de Zones d'Activités Economique. Aménagement Numérique. Opération FISAC. Contrat de Ville et ANRU (Volet Economique). Plateforme d'Initiative Locale. Immobilier d'entreprises (pépinière, atelier-relais...) Association de commerçants et Club d'Entreprises. Aides aux entreprises et règlement d'attribution. Développement agricole.
Gilbert PETITJEAN (5ème VP)	Déchets	Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés. Déchetteries, Développement régie de collecte OM, Optimisation des points de collecte OM. Relation avec les Syndicats de Traitement.
Robert COTTA (6ème VP)	Logement et Cadre de Vie	Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Programme Habiter Mieux. Service Logement des Jeunes. Cohabitons en Vivarais Méridional. Conférence Intercommunale du logement (organisation information des demandeurs de logements sociaux). Logements adaptés (Aire d'accueil des gens du voyage, CHRS). Politique de la Ville et ANRU (Volet Habitat).
Christian BOSQUET (7ème VP)	Environnement	SPANC. Réflexion prise de compétence Gestion des Milieux Aquatiques. Réflexion prise de compétence Eau/Assainissement Collectif.

Paul SAVATIER (8ème VP)	Tourisme	Aménagement Touristique, Promotion, Communication, animation touristique en lien avec l'EPIC OTI.
Joël TESTON (9ème VP)	Aménagement de l'Espace.	SCOT, Urbanisme (PLUI et instruction) Dossier Territoire à Energie Positive (TEPOS) Dossier Territoire à Energie Positive Pour la Croissance Verte (TEPCV) Dossier Plan Climat Air Energie Territoire
René JIMENEZ (10ème VP)	Travaux-Déplacements doux.	Suivi des travaux de maintenance des bâtiments. Suivi des travaux d'investissement programmés (ZA, bâtiments, voirie et réseaux.....). Réflexion et suivi des travaux déplacements doux

Le président a indiqué qu'il souhaitait conserver à son niveau les domaines portant sur les finances et le personnel.

Les dispositions juridiques suivantes ont ensuite été adoptées à l'unanimité des membres présents de l'organe délibérant :

- Fixation des indemnités mensuelles de fonction du Président, des vice-présidents.
- Approbation du Règlement de service du SPANC et des tarifs de redevances de contrôle.
- Affiliation au centre de Remboursement du Chèque Emploi Service Universel (CESU) en vue de l'acceptation de ce mode de paiement pour les familles usagers des structures multi-accueil de la petite-enfance.

Le Président a levé la séance à 20H15.

La Secrétaire de séance,
Marie Josèphe LAUSSEL

